

VILLE DE
VALENCE

Ville de
Bourg-lès-Valence



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cercle d'Escrime Rhodanien

Société d'Escrime de l'agglomération

Valentinoise

Association fondée en 1931

Agrément Jeunesse & Sports N°2 698 du 30 décembre 1948

Bourg-lès-Valence, le 1 février 2023

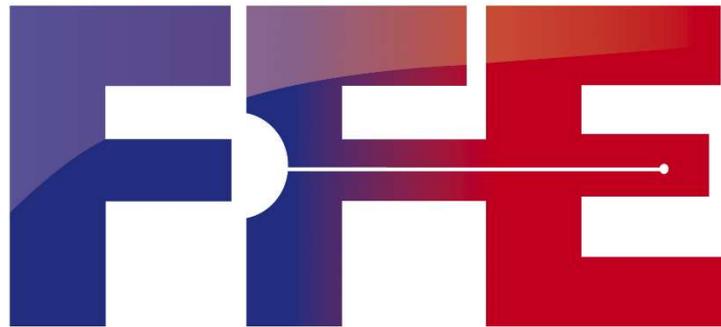
Madame, Monsieur le Président, Maître,

Le Cercle d'Escrime Rhodanien a le plaisir de vous inviter à participer au :

1/2 Finale M15 2023 EPREUVE NATIONALE

Dimanche 2 AVRIL 2023
FLEURET DAMES et HOMMES, catégorie M15

FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ESCRIME



Un service de restauration, assuré par les membres bénévoles de notre club, ainsi qu'un stand de matériel et d'assistance ESCRIME DIFFUSION, seront à votre disposition pendant toute la durée de la compétition.

En espérant que vos tireurs seront nombreux à répondre à notre invitation, nous vous prions de croire,
Madame la Présidente, Monsieur le Président, Maître à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Maître Julien DUTRIPON
Directeur Sportif du CER
Maitre Anna JULIAN
Tél 0663150622
escrime.valence@gmail.com

Patrick TRISTRAM
Président
Cercle d'Escrime Rhodanien



Boucherie Chony

REGLEMENT

ARTICLE 1 :

L'épreuve se déroulera conformément au règlement mis en vigueur par le cahier des charges de la FFE **La présentation de la licence validée 2022-2023 est obligatoire.**

ARTICLE 2 : HORAIRES ET LIEU DE COMPÉTITION

Dimanche 2 Avril 2023

	Appel	Scratch	Début
Fleuret Dames	10h45	11h15	11h45
Fleuret Hommes	7h	7h30	8 h

**Halle des Sports du Polygone, Jacques Chaban-Delmas,
av. Georges Clémenceau - 26 000 - VALENCE.**
Dans l'avenue Georges Clémenceau suivre "Parc des Expositions"
<https://goo.gl/maps/1qf2JQeJr6o>

ARTICLE 3 : FORMULE

Selon cahier des charges FFE.

ARTICLE 3 bis: ENGAGEMENTS :

Date limite : **Lundi 26 mars 2023 23h59 heure de Paris** par les Comités Régionaux selon le règlement FFE.

Le droit d'engagement est fixé à **15 eu.**

Le paiement s'effectuera obligatoirement par le lien ci-dessous avant le lundi 26 mars 2023

FH M15 <https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-rhodanien/evenements/epreuve-national-m15-demi-finale-h2032-valence-2023>

FDM15 <https://www.helloasso.com/associations/cercle-d-escrime-rhodanien/evenements/epreuve-national-fleuret-dame-m15-demi-finale-h2032-valence-2023>

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis par le système des engagements en ligne de la FFE , il pourra être engagé « hors-délais » en prévenant l'organisateur (coordonnées ci-dessus), sous réserve d'être licencié à la FFE, et après paiement d'un droit d'engagement de **5x le montant de l'inscription soit 75.**

ARTICLE 4 :

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement correspondant à la totalité des tireurs engagés par le club, sous peine de se voir exclure de la compétition. Dans le cas où tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement entre mains du club organisateur. (Décision du CD FFE du 29/03/2008)

ARTICLE 5 : TENUE

Les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité conformément à l'article T.15 du règlement FIE.

Rappel :sous-cuirasse 800Nw, masque avec bavette électrique et bustier avec sur-bustier mousse FIE obligatoire.

ARTICLE 6 : ARBITRAGE

Les clubs inscrivant 4 tireurs (hommes et femmes confondus) seront tenus de présenter un arbitre et deux arbitres pour 9 tireurs (hommes et femmes confondus) conformément au règlement en vigueur. Les arbitres devront être obligatoirement présent dès le début de la compétition M15 garçons.

ARTICLE 7 :

Le Directoire Technique sera composé sur place et affiché avant le début de la compétition. Il pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la FIE et FFE pour le bon déroulement de l'épreuve.

ARTICLE 8 :

Hôtels partenaires :

*** Hotel Appart'City (12 min à pied de la Halle.200 m de la Gare Valence Ville).
Tél :04 56 58 97 97 Email : valence@appartcity.com

***: Hôtel Kyriad Valence-Nord (prévoir un véhicule 7 min de la Halle)
Tél: 04 75 82 95 90 Email: contact@kyriadvallence.fr

Hôtels centre-ville de Valence 400 m à pied de la Halle :



ATRIUM
HÔTEL

*** : Hôtel Atrium
Tél. : 04 75 55 53 62 Fax : 04 75 55 53 68
mail : info@atrium-hotel.fr site : www.atrium-hotel.fr

Tarif ESCRIME 90 eu la nuit Single Double ou Twins +13 eu petit déjeuner



HEVEA
RÉSIDENTICE HÔTEL

*** : Appart'Hôtel Hevea
Tél. : 04 75 25 61 60 Fax : 04 75 25 61 61
mail : info@hevea-apparthotel.com site : www.hevea-apparthotel.com

Autres Hôtels zone Sud de Valence. Prévoir un véhicule.

ATTENTION VALENCE 2 GARES :

Gare TGV excentrée (liaison bus ou TER possible)

Gare Valence ville en plein centre.

Le pôle bus se situe à 10 mn à pied de la Halle des sports Chaban Delmas, le lien vous indiquera l'itinéraire :

<https://goo.gl/maps/ZTvXGp8m6cp>

Sachez également qu'en fonction de vos horaires d'arrivée à Valence TGV des trains TER assurent la liaison jusqu'à Valence Ville. Itinéraire Gare Valence Ville - Halle des sports <https://goo.gl/maps/B7tgbVWQF7u>

Des trains assurent également la liaison pour se rendre de Valence ville à Valence TGV le Dimanche.